

# *Directeur du Service de l'Urbanisme*

(H/F)

**DIEPPE**

(descriptif de poste)

Référence : CURAM082728

## **LA COLLECTIVITE** ([www.Mairie-dieppe.fr](http://www.Mairie-dieppe.fr))

---

Sous préfecture du département de la Seine-Maritime, ville d'art et d'histoire, DIEPPE, ville touristique de 36 000 habitants, surclassée 40/80, ville centre de l'agglomération (Communauté d'Agglomération de Dieppe) est au cœur d'un bassin de vie de 150 000 habitants, reliée à l'agglomération rouennaise distante de 50 kilomètres par une voie rapide.

Cité portuaire comprenant quatre entités (port de commerce, de pêche, de plaisance et transmanche), Dieppe réhabilite son centre ancien et possède une scène nationale, un Conservatoire Régional de Musique, un réseau de 4 médiathèques – bibliothèques et un château musée.

La nouvelle équipe municipale élue en mars dernier, met notamment l'accent sur la démocratie participative et attache une grande importance aux projets d'opérations d'aménagement. La ZAC de 30 hectares qui va permettre l'extension et la recomposition du cœur de ville et le programme de rénovation urbaine concernant deux quartiers (12 000 habitants de la ville) d'un montant de 90 M€ (programme ANRU) vont transformer la ville. Pour porter ces projets, la ville s'appuie sur la SEMAD (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Dieppe).

### **Budget primitif 2008**

Fonctionnement : 53 856 000 €

Investissement : 17 534 000 €

### **Personnel Mairie**

près de 1 000 agents (dont 300 aux Services Techniques)

Pour succéder à l'ancien Directeur, qui a quitté ses fonctions en début d'année 2008, l'intérim a été effectué par deux cadres. L'arrivée en septembre dernier du nouveau Directeur Général des Services Techniques a déclenché la recherche du futur directeur.

## **LE POSTE**

---

## **Dénomination : Directeur du Service de l'Urbanisme**

**Liaisons hiérarchiques :** Membre de l'équipe de Direction de la DGST, qui comprend 5 cadres, il (elle) est placé(e) directement sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques.

Encadre, anime et organise une équipe technique et administrative comprenant 8 collaborateurs.

Ce cadre participe à l'élaboration de la politique de développement et d'aménagement urbain et à la mise en œuvre du projet du territoire.

### **Liaisons fonctionnelles internes et externes :**

Le Maire et le Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme-Police.

Le Conseil général, le Conseil régional, SODINEUF et Habitat 76 (logement social), la Préfecture, l'Agglomération Dieppe Maritime et la SEMAD ...

Prestataires et cabinets d'études.

## **Missions :**

Responsable de la qualité des prestations et projets « portés » par la Direction de l'Urbanisme, il (elle) assure et coordonne l'ensemble des missions opérationnelles de sa fonction, fédère, manage et anime l'équipe qui lui est rattachée.

Force de conseil et de proposition auprès des élus, dans un contexte de mise en place d'une nouvelle organisation de la DGST, il (elle) sera plus précisément chargé (-e) de :

- Contribuer à la définition de la politique de développement et d'aménagement urbain et à sa mise en œuvre,
- Piloter les opérations d'aménagement urbain : conduite de projet (ZAC, OPAH), coordination des acteurs,
- Poursuivre et finaliser la révision du POS et la mise en œuvre du PLU,
- Elaborer et suivre les documents de planification et de réglementation urbaine,
- Fiabiliser et sécuriser les procédures, respect des règles de la commande publique dans le domaine de l'urbanisme,
- Préparer les décisions du Maire, de l'adjoint référent et du Conseil Municipal,
- Participer activement aux actions de communication et de concertation publique sur les dossiers et opérations menées dans un contexte de développement de la démocratie participative et de proximité,
- Piloter et gérer les affaires foncières de la ville,
- être le garant de l'instruction des autorisations liées au droit des sols,
- S'impliquer dans la définition et la concrétisation de la politique municipale de l'Habitat,
- Résorption de l'habitat insalubre, hygiène et périls,
- Suivre les opérations d'aménagement et d'urbanisme en maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEMAD (ZAC, OPAH, ANRU- 90 M€, lotissements),
- Participer à l'activité des instances communautaires,
- Gérer les conventions d'occupation du patrimoine communal,
- Organiser le travail de la Commission Communale de Sécurité (564 commissions en 2007).

## **Critères d'appréciation :**

- Intégration réussie tant au sein de la DGST qu'auprès des acteurs et des partenaires.
- Qualité des recommandations et savoir-faire dans la programmation (technique, financière, juridique, ...) et dans la réalisation des projets.
- Capacités à accompagner et à favoriser les évolutions de la structure.

## **LES EXIGENCES**

---

**Formation :** Supérieure bac + 5, architecte ou 3<sup>ème</sup> cycle en urbanisme aménagement (Master de Sciences Po, de l'Ecole des Ponts...).

**Expérience :** Plusieurs années de responsabilités en urbanisme et en aménagement avec une expérience confirmée dans une fonction similaire ou dans un poste avec des responsabilités managériales, notamment au sein d'une collectivité territoriale, d'une autre institution publique, d'une Société d'économie mixte...chargée de missions de développement et d'aménagement urbain.

Posséder une bonne culture dans les domaines de l'aménagement, du développement urbain et du foncier.

Avoir démontré des capacités à organiser, fédérer et animer une direction, anticiper sur les besoins et programmer les réalisations : piloter la coordination des projets d'aménagement (ZAC...), avoir mis en œuvre des Partenariats Public/Privé, assuré la maîtrise d'ouvrage d'études dans le domaine de l'aménagement et du développement urbain (projets structurants : grands équipements, requalification urbaine), négocié avec des publics différents (élus, administration, services) dans un cadre communal et intercommunal.

Maîtriser le contexte institutionnel et le cadre réglementaire relatifs à l'urbanisme.

### **Caractéristiques personnelles recherchées :**

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Qualités rédactionnelles.
- Relationnel et diplomatie.
- Rigueur et organisation.
- Détermination à mettre en œuvre la politique de l'aménagement et du développement urbain définie par les élus, en étant force de proposition et de conseil.
- Capacités à faire prévaloir les intérêts de la ville vis-à-vis de ses différents partenaires.
- Capacité à conceptualiser les problèmes posés.
- Capacités à animer, à fédérer et à mobiliser des collaborateurs ainsi que des partenaires institutionnels.
- Goût du travail en équipe. Forte capacité de dialogue, d'écoute et de communication.

## **LES CONDITIONS**

---

### **Rémunération :**

Vacance de poste accompagnée des formalités réglementaires de déclaration de vacance d'emploi au Centre Départemental de Gestion et publicité interne à la Mairie.

Poste à pourvoir prioritairement par :

- mutation d'un Ingénieur Principal ou Ingénieur
- détachement d'un fonctionnaire de l'Etat ou Hospitalier titulaire d'un grade ou emploi de catégorie A,
- voie contractuelle en fonction de l'expérience du candidat à ce niveau et ce type de responsabilités.

**Délai de prise de fonction :**

Le poste, basé à Dieppe, est à pourvoir dans les meilleurs délais.

**Responsables de la Recherche :**  
Philippe PREVOST / Claire LAVANDIER

P.S. : Toutes les candidatures (lettre de motivation + CV) devront être adressées rapidement sous référence CURAM082728 à Mademoiselle Claire LAVANDIER :

FC Conseil  
9, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Tél : 01.42.66.37.10      Fax : 01.42.66.00.02  
courriel : [clavandier@fcconseil.fr](mailto:clavandier@fcconseil.fr)

qui garantit la confidentialité tant que l'approche exploratoire n'aura pas débouché sur une candidature ferme de la part de la personne approchée.

<http://www.fcconseil.fr>